

AFFAIRE N° 44

FOURNITURE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

AUTORISATION D'ENGAGER LA TOTALITE DES CREDITS
INSCRITS AU B.P. 1990 POUR CETTE OPERATION

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 12 août 1989 (affaire n° 27), vous m'avez autorisé à lancer un appel d'offres pour la fourniture de panneaux de signalisation pour un montant approximatif de 400 000 F.

Ce dernier a été porté à 550 000 F au B.P. 1990, en prévision de la fourniture de panneaux supplémentaires nécessaires aux besoins du service pour le présent exercice.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à engager la totalité de ces crédits inscrits pour cette opération.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, FINANCES, et TRANSPORT ET CIRCULATION émettent un avis favorable.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*